

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Réunion du 9 décembre 2024

Présents : M. Thierry BOKOBZA (Président), MM., Thierry COLOMBO, Luis PEDRO GOMES, Jean-Eric INACIO, Michel LOUVEL, Laurent PATRIGEON, Stéphane PILLEMONT, Mmes Monique ELISABETH, Yvane JONNAIS, Laetitia GRIVOT.

Absents excusés : MM., Jean-Luc BOIVIN, Adrien BARROIS, Tony GABIER,

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

EVENEMENT

FINALE DEPARTEMENTALE U13

PARIS SAINT GERMAIN FC

La Commission prend note de la candidature du club pour l'organisation de la Finale. Elle entame le processus de candidature avec celui-ci.

CATEGORIE U6-U7

PLATEAUX U6

La Commission organisera 3 plateaux spécifiques U6 en 2025. En parallèle des plateaux U6/U7 prévus aux mêmes dates. Pour consulter la liste des clubs inscrits: [cliquez ici](#).

PLATEAUX U7

Les inscriptions pour la phase 3 est en cours et se terminera ce mercredi 11 décembre. Pour consulter la liste des inscrits : [cliquez ici](#).

BOIS D'ARCY du 14/12/24

Accord avec le club des CLAYES S/BOIS USM pour qu'ils accueillent le plateau.

La Commission prend note, plateau à jouer aux CLAYES.

CATEGORIE U8-U9

PLATEAUX U9

Les inscriptions pour la phase 3 est en cours et se terminera ce mercredi 11 décembre. Pour consulter la liste des inscrits : [cliquez ici](#).

PLATEAU FUTSAL NOEL

La Commission remercie le club du MESNIL ST DENIS AS pour l'accueil de 2 créneaux de plateaux futsal U8-U9.

Les coordonnées sont :

GYMNASE INTERCOMMUNAL DE MESNIL ST DENIS
6 Avenue de Breteuil
78320 LES MESNIL ST DENIS

Pris note du courrier de HOUDANAISE REGION FC, qui ne pourra être présent. MAGNY 78 FC intègre le plateau avec 2 équipes à la place.

La Commission rappelle au club de HOUDANAISE REGION FC que lorsque l'on s'inscrit à ce type dispositif il est bon de vérifier ses effectifs en amont.

CATEGORIE U10-U11 CRITERIUM DEPARTEMENTAL

ROSNY CSM / VIVONS FOOT MANTES

Pris note du retour du club. Celui-ci attendra la fin de la phase en cours pour faire jouer ses 2 équipes sur du par année d'âge avec des équipes de son niveau. L'inversion avec VIVONS FOOT MANTES n'est donc plus d'actualité.

Concernant VIVONS FOOT MANTES la Commission ne peut accorder de dérogation pour votre équipe U11, par conséquent seule l'équipe U10 pourra jouer jusqu'à la fin de la phase avant que vos deux équipes soient rebasculées en sans distinction d'âge.

BUCHELOISE AS

Pris note du retour du club. Celui-ci attendra la fin de la phase en cours pour faire jouer ses 2 équipes supplémentaires.

CHALLENGE JOUR DE COUPE U10-U11

La commission vous informe que la journée du 23 novembre, annulée à cause des intempéries, est reportée au 14 décembre 2024. Les plateaux prévus le 23 restent donc identiques le 14/12. Pour consulter la prochaine journée du 14 décembre : [cliquez ici](#)

ACHERES FC

Le club nous rappelle ne pouvoir participer à des rencontres le 14/12 prochain, jour de report des plateaux du 23/11.

La Commission :

- ✓ Concernant le Challenge DYF : Annule le plateau n°2 à CARRIERES S/S.
- ✓ Concernant le Challenge Régional U11 n°10 à ACHERES FC : Plateau à jouer le 21/12
- ✓ Concernant le Challenge Départemental U10 n°3 à RAMBOUILLET FC : Plateau à jouer le 21/12

Challenge DYF n°27 : VILLIERS LE MAHIEU AS

Demande du club pour inverser ce plateau avec NEAUPHLE. En attente de l'accord de NEAUPHLE. Pour information, ces plateaux ayant été reportés automatiquement du 23/11 au 14/12, et compte tenu des problèmes de sites d'accueil sur ces journées, la Commission avait laissé le plateau tel quel.

CATEGORIE U12-U13

CRITERIUM DEPARTEMENTAL

Par année U12 poule C du 30/11/24

29931538 : ECQUEVILLY EFC 21 / BONNIERES FRE FC 22

Courrier du club d'ECQUEVILLY concernant des désagréments dans les vestiaires de la part du club de BONNIERES FRENEUSE FC.

La Commission demande au club de BONNIERES FRENEUSE FC un rapport pour lundi 16 décembre 12h00 au plus tard.

CRITERIUMS ESPOIRS

BONNIERES FRENEUSE FC

Courrier du club expliquant la situation de son éducateur U13 Espoirs en dérogation.

La Commission a pris connaissance de la confirmation d'inscription en certification. En attente des résultats.

FESTIVAL FOOT

La commission informe que la journée du 23 novembre, annulée à cause des intempéries, est reportée au 14 décembre 2024 et par conséquent la commission rajoute une journée le 11 janvier 2025.

Pour consulter la prochaine journée du 14 décembre : [cliquez ici](#)

Compte tenu des délais restreints avant la prochaine journée, nous vous informons que les plateaux qui ne pourraient se tenir ce samedi pour terrain impraticable seront inversés dans la mesure du possible chez l'un des clubs visiteurs pouvant accueillir.

Sans possibilités, le plateau concerné sera reporté au samedi 21 décembre.

De plus, nous demandons que toutes les feuilles de plateaux parviennent au District avant le lundi 16 décembre 12h00, afin de pouvoir traiter les résultats et programmer la journée du 11 janvier au plus vite.

ACHERES FC

Le club nous rappelle ne pouvoir participer à des rencontres le 14/12 prochain, jour de report des plateaux du 23/11.

La Commission concernant les plateaux suivants, décide de jouer le 21/12 :

✓ n°17 au CHESNAY : maintenu le 21/12 sauf si tous les clubs se mettent d'accord pour jouer à une autre date avant le 21.

✓ N°25 à MONTFORT USY

✓ n°60 à MAURECOURT FC

P61 du 14/12/24 : VESINET SCI

Accord avec le club de CARRIERES S/S pour jouer ce plateau à CARRIERES.

Accord de la Commission, merci de prévenir tous les clubs du plateau.

P26 du 14/12/24 : ETANG ST NOM ES

Suite l'indisponibilité du terrain, la Commission décide plateau à jouer à VILLEPREUX FC.

Modification horaire validée par la Commission

P01 : VERSAILLES 78 FC : 14h00
P06 : ST ARNOULT FC : 14h00
P13 : BOUGIVAL FOOT : 14h00
P19 : RAMBOUILLET FC : 14h00
P20 : CHANTELOUP US : 14h00
P27 : CLAYES S/BOIS USM : 14h00
P38 : BEYNES FC : 14h00
P42 : LIMAY ALJ : 14h00
P59 : MESNIL LE ROI AS : 14h00
P72 : FEUCHEROLLES USA : 14h00

FORFAIT AVISE

U11

1er forfait :13€

Rencontres du 07/12/24

29927770 : HOUDANAISE REGION FC 3
29926599 : YVELINES US 21

FORFAIT NON AVISE

U11

1er forfait :13€

Rencontres du 07/12/24

29936306 : VALLEE 78 FC 2

U13

1er forfait :13€

Rencontres du 07/12/24

29932220 : MAGNY 78 FC 2
29932480 : BOIS D'ARCY AS 2
29931497 : ECQUEVILLY EFC 2
29931870 : VIROFLAY USM 2

FEUILLES PLATEAUX MANQUANTES

U7

Rappel avant amende

Plateaux du 30/11/24

5 : MANTES USC
9 : FOURQUEUX AS
10 : PORCHEVILLE FC
12 : VERNEUIL ENTENTE
14 : VILLENES ORGEVAL FC

FEUILLES MATCHES MANQUANTES

U10-U11 DPTAL

Erratum YF 1825
(Annexe 2 RS DYF)

Rencontres du 16/11/24

29927778 NEAUPHLE-PONT. 2 - ELANCOURT O.S.C. 4

Rappel avant amende

Rencontres du 30/11/24

29926450 MAGNY 78 F.C. 1 - ELANCOURT O.S.C. 2 30/11/2024
29926802 TRIEL AC 2 - VILLENES ORGEVAL 2
29930243 VAUXOISE ES 1 - VILLEPREUX F.C. 3
29930271 VAUXOISE ES 2 - VILLEPREUX F.C. 4
29930664 MONTESSON U.S. 3 - CARRIERES GRESILLONS 4
29930666 SARTROUVILLE ES 3 - ANDRESY F.C. 2
29926134 ANDRESY F.C. 21 - TRIEL AC 21
29926920 TRIEL AC 22 - VILLENES ORGEVAL 22
29927864 PLAISIROIS F.O. 23 - HOUDANAISE REGION FC 23
29927478 MONTIGNY LE BX AS 2 - E. S. GUYANCOURT F. 2

U12-U13 DPTAL

Rappel avant amende

Rencontres du 30/11/24

U12

29931539 – LIMAY ALJ 22 / MUREAUX OFC 22
29931833 – PLAISIROIS FO 23 / CROISSY US 22
29931915 – MONFORT /USY / FCRH VESGRE 23

U13

29931206 – CROISSY US 1 / CONFLANS FC 1
29931762 – PLAISIROIS FO 2 / CROISSY US 2
29932106 – HARDRICOURT US 1 / ENT MAULE MAREIL 1
29932391 – ANDRESY FC 2 / HOUILLES SO 1

FEUILLES DE JONGLERIE MANQUANTES

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Rappel avant amende

Rencontres du 30/11/24

U10

POULE A

CONFLANS FC 21/ NEAUPHLE PONT 21

POULE C

CHANTELOUP LES V. US 21 / VOISINS FC 21

POULE E

FOURQUEUX AS 21 / EPONE USBS 21

U11

POULE B

MANTOIS 78 FC /TRAPPES ES 1

POULE D

FOURQUEUX AS 1 /HOUILLES AC 1
CONFLANS FC / CHESNAY 78 FC

POULE E

CHANTELOUP LES V.US /FEUCHEROLLES USA

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Erratum : YF 1825

U13

POULE C

BOUGIVAL OFC MONTFORT USY
Amende retirée au club de BOUGIVAL FOOT.

POULE D

PLAISIROIS FO ELANCOURT OSC
Annulation amende & pénalités

Rappel avant amende

Rencontres du 30/11/24

U12

POULE A

HOUDANAISE REGION FC 21 / CARRIERES S/SEINE US 21
LIMAY ALJ 21 / VELIZY ASC 21
MONTIGNY LE BX AS 21 / ROSNY CSM 21

POULE C

CHANTELOUP LES V US 21 / PLAISIROIS FO 22
FOURQUEUX AS 21 / NEAUPHLE PONT FC 21

POULE D

MESNIL ST DENIS AS 21 / HOUILLES AC 22
ST GERMAIN EN LAYE FC 21 / CONFLANS FC 22

POULE E

TRAPPES ES 22 / MANTOIS 78 FC 22

POULE F

GUYANCOURT ES 22 / MAUREPAS 21

U13

POULE A

ST GERMAIN EN LAYE CARRIERES SUR SEINE US
FOURQUEUX AS MANTOIS 78 FC

POULE B

LIMAY ALJ MUREAUX OFC
MONTESSON US SARTROUVILLE ES

POULE C

BOUGIVAL FOOT EPONE USBS

POULE D

PARIS SAINT GERMAIN AUBERGENVILLE FC
ES GUYANCOURT F PLAISIRS FO

INFRACTION ENCADREMENT

CRITERIUM ESPOIRS U10/U11

Rencontres du 07/12/24

U10

HOUDANAISE REGION FC : 4ème infraction

Sans réponse de la part du club après la 3^{ème} infraction la semaine passée, la Commission décide, en application du règlement de la compétition de sortir l'équipe U10 à la fin de la phase pour infractions répétées d'encadrement. L'équipe finira la phase hors compétitions.

FONTENAY FLEURY FC : 1ère infraction

U11

SARTROUVILLE ES : 1ère infraction

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rencontres du 07/12/24

U12

SARTROUVILLE ES : 2ème infraction

U13

PECQ US : 1ère infraction

EPONE USBS : 3ème infraction

La Commission demande des explications au club pour le lundi 16 décembre avant 12 heures.

VILLENES ORGEVAL FC (30/11/24)

Pris note du retour du club. Absence excusée.

ANOMALIE EPREUVE TECHNIQUE

CRITERIUM ESPOIRS U12/U13

Rencontres du 30/11/24

POULE C

VILLENES ORGEVAL VIROFLAY USM

La commission décide de donner une pénalité de – 1 point aux deux équipes.

Motif : Manque résultats jongles.

POULE B

BONNIERES FRENEUSE FC

La commission décide de donner une amende de 8 €.

Motif : Manque N° de licence et éducateur.